

Bonjour,

Depuis Mars 2024, un nouveau module honorabilité a été mis en Place.

Pour faire vos reprises 2025 :

1. Affilier le club :
Il vous faudra remplir si cela n'est pas fait le bureau du club avec au minimum le président, le trésorier général et le secrétaire général ainsi que leurs données d'honorabilité.
2. Mettre en reprise 2025 ces trois personnes sinon pas de reprise possible pour tout autre licencié.
3. Pour les licenciés dont l'honorabilité est demandée (Arbitres et Educateurs) vous devez saisir sur leurs fiches licenciés leurs données d'honorabilité.

Ne pas oublier de me fournir les clubs dissouts afin d'éviter un paiement de mutation

Classification 2025

En pièce jointe les seuils classification pour 2025 et ci-dessous les règles appliquées

Classification 2024		E0	E3	E2	E1	H2	H1	P	NC
Non Reprise 2024		E0	E3	E2	E1	H2	H1	P	NC
0 Pts	Zone NC	E0	E2	E1	H2	H1	P	N	N
1 à (Seuil -1)	Zone P	E0	E2	E1	H2	H1	P	P	P
Seuil à (Seuil X 2)	Zone H1	E0	E2	E1	H2	H1	H1	H1	P
> (Seuil X 2)	Zone H2	E0	E2	E1	H2	H2	H2	H2	P
Participation France (H2)		E0	E2	E1	H2	H2	H2	H2	H2
Champion CD		E0	E2	E1	E1	E1	E1	H2	H2
Finaliste Région		E0	E2	E1	E1	E1	E1	H2	H2
Vice-Champion France		E0	E2	E2	E2	E2	E2	H2	H2
Champion France		E0	E3	E3	E3	E3	E3	E1	E1
Champion d'Europe		E0							
Champion du Monde		E0							

Bonne Saison 2025